

et de l'intendant en pareille matière, et l'informèrent qu'ils en appelaient au roi.

Le Conseil sous la direction de l'intendant, ordonna alors : 1° que le chapitre se désisterait de ses prétentions, sous peine d'être privé de ses revenus ; 2° que l'abbé de Lotbinière muni, à la mort de Mgr de Saint-Vallier, des pouvoirs de grand vicaire, continuerait à en faire les fonctions, conjointement avec les autres grands vicaires ; 3° que l'abbé de Lotbinière, si besoin en était, lèverait l'interdit lancé contre l'église de l'Hôpital-Général, et réintégrerait la supérieure qui avait été déposée.

(A suivre)

(x) — (†) — (†) — (†) — (†) — (†) — (†) — (x)

SAINTe ENCRATIDA, VIERGE ET MARTYRE

XVIII

FOURBERIE ET FUREUR.

(Suite)

Le préfet sourit et murmura : " Quoi ? c'est là ce qui vous a blessé ? Quelle supposition ?

— Préfet, cessez d'être hypocrite, poursuivit le guerrier. Je suis soldat romain et ne me paie point de comédie. Vous m'avez offensé en m'espionnant, sinon comme un chrétien, au moins comme leur complice. Votre vie ou la mienne doit payer ce soupçon.

— Mais laissez-moi parler, conjura Dacien.

— Non, fit Eudonte d'un ton absolu. Un mot de votre bouche et vous êtes mort. Non seulement vous m'avez espionné, mais vous avez jeté dans l'esprit de mes tribuns des doutes sur ma loyauté. Il n'y a point de milieu, vous me donnerez une réparation éclatante, ou l'un de nous périra par le glaive de l'autre. Je l'ai ainsi résolu. "

Calmé par ces dernières paroles, Eudonte se tut, Dacien en profita :

" Soyez sans crainte, dit-il, mes explications seront franches et loyales. Je savais que vous deviez épouser Encratida. De plus j'ai appris que votre sœur était déjà son intime amie.

— Très bien, répondit Eudonte. Ce mariage avait été arrêté